



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AVRIL
2023

FOCUS

LA SIGNATURE DU DGO 2023-2027 DE SAÔNE-ET-LOIRE

Le Document Général d'Orientations (DGO) constitue un outil de programmation et de mobilisation locale pour la lutte contre l'insécurité routière et la diminution de l'accidentalité.

Il formalise un processus de consultation qui a mobilisé les partenaires institutionnels, les gestionnaires de voirie, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les associations, les chambres consulaires ainsi que de nombreux acteurs impliqués dans la politique locale de sécurité routière.

Son élaboration a permis à l'ensemble des partenaires locaux de partager le plus largement possible l'analyse de l'accidentologie et de l'insécurité routière en Saône-et-Loire.

À l'issue de cette démarche concertée, des enjeux et un large éventail d'orientations d'actions ont pu être déterminés, préfigurant ainsi l'activité de prévention sur les routes de Saône-et-Loire pour les cinq prochaines années.

Cette signature s'est tenue le 27 mars au lycée Lamartine à Mâcon. Elle traduit l'engagement des différents acteurs à mobiliser sans relâche leurs efforts autour des enjeux et orientations d'actions qui fondent ce document stratégique pour l'amélioration de la sécurité routière en Saône-et-Loire.



Les signataires (ou leurs représentants)

- M. le Préfet
- M. le Président du Conseil départemental
- Mme la Directrice académique des services de l'Éducation nationale
- M. le Directeur départemental de la sécurité publique
- M. le Commandant de groupement de la gendarmerie départementale
- M. le Colonel du service départemental d'incendie et de secours
- M. le Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Chalon-sur-Saône
- M. le Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Mâcon
- Mme la Présidente de l'Association des Maires de Saône-et-Loire
- M. le Président de l'union des maires ruraux de Saône-et-Loire.



Consultez le DGO



ACTU

MÉDICAMENTS ET CONDUITE : ATTENTION !



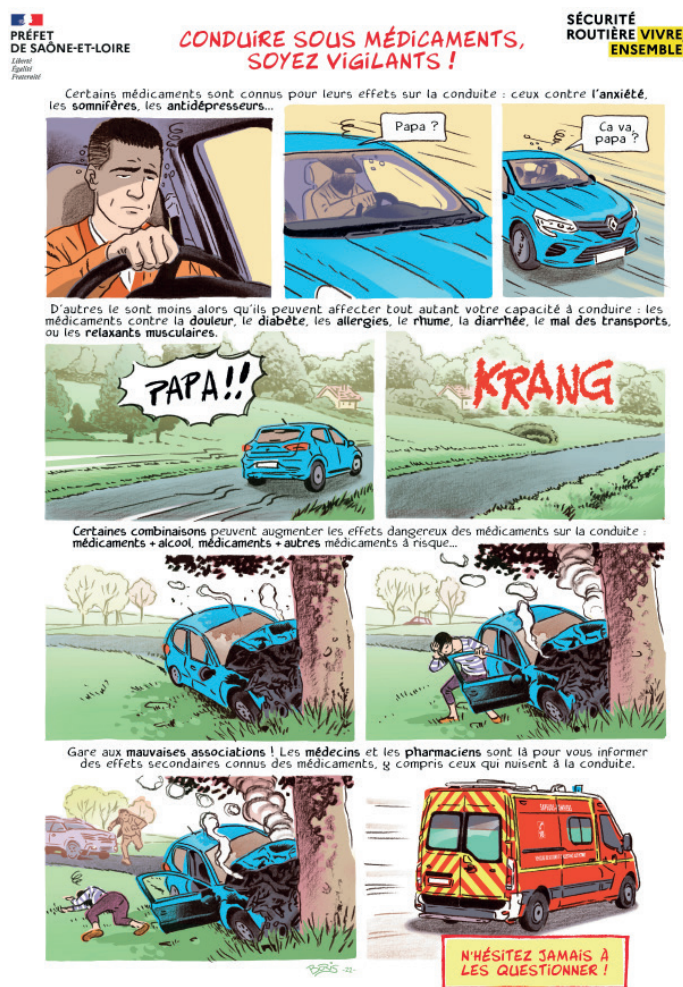
La coordination sécurité routière de la direction départementale des territoires (DDT) de Saône-et-Loire lance une campagne de sensibilisation sur les risques de la prise de médicaments avant de conduire.

Cette campagne repose sur une affiche qui rappelle les effets dévastateurs que peuvent avoir certains médicaments sur la conduite. Elle a été transmise à tous les cabinets médicaux et pharmacies de Saône-et-Loire afin d'être exposée pour être visible du plus grand nombre.

Les professionnels sont « en première ligne » pour sensibiliser les patients sous traitement, leur prodiguer des conseils adaptés et leur rappeler que la prise d'un médicament n'est pas un geste anodin.

La liste des médicaments à risques potentiels pour la conduite est régulièrement actualisée par un arrêté du Ministère de la santé, et on peut y trouver des médicaments vendus sur ordonnance, mais également des médicaments en vente libre. Aujourd'hui, la connaissance des pictogrammes de sensibilisation des usagers aux risques de la prise de médicaments sur la conduite est insuffisante. Encore beaucoup trop d'accidents de la route sont directement liés à une prise de médicaments.

Prendre le volant nécessite d'être en pleine possession de ses capacités physiques et mentales. Or, la prise de médicaments peut altérer la vigilance et vous mettre en danger. **Le bon réflexe : demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.**



ZOOM SUR L'AFFICHE

Cette affiche, financée par la coordination sécurité routière de la DDT, a été réalisée par un dessinateur local, Boris Golzio.

Elle a été élaborée en partenariat avec le Centre de ressources et d'expertise en psychopharmacologie du centre hospitalier spécialisé de Sevrey, l'Ordre des pharmaciens et l'Ordre des médecins de Saône-et-Loire.

ACTU

PRÉVENIR DES RISQUES DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

* L'âge minimal pour conduire une trottinette électrique sera prochainement relevé de 12 à 14 ans.

Le sous-préfet de Chalon-sur-Saône, Olivier Tainturier et la directrice de cabinet du préfet, Louise Thin-Rouzaud, se sont rendus dans plusieurs magasins de vente de trottinettes électriques pour distribuer des flyers de prévention à destination des usagers de trottinettes électriques.

Ils ont alors pu échanger au rayon de vente sur les moyens à mettre en place pour faire passer aux clients les règles de sécurité inhérentes à l'utilisation des trottinettes électriques.

Trottinette électrique, monoroue, gyropode, hoverboard... Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Ce mode de transport est de plus en plus utilisé car pratique, peu encombrant, facile à ranger chez soi, à garder sur son lieu de travail... Pour garantir une circulation apaisée entre les différents usagers, les EDPM font l'objet d'une réglementation qui leur est propre afin de créer les conditions d'un usage responsable et sécurisé pour tous.

Un flyer rappelant les principales règles de base du bon usage d'une trottinette électrique a ainsi été édité ; celui-ci rappelle des consignes bien souvent méconnues telles

que la recommandation du port d'un casque et d'un gilet réfléchissant, l'interdiction du port d'écouteurs, de la circulation sur les trottoirs et l'interdiction de l'usage en dessous de 12 ans*, ou encore la nécessité de contacter son assureur pour s'assurer d'une bonne couverture de responsabilité civile.

Ce flyer a été distribué dans tous les magasins revendeurs du département.



ACTU

ACCOMPAGNER LES EXPLOITANTS ET SALARIÉS
DE DÉBITS DE BOISSON

La coordination sécurité routière de Saône-et-Loire a organisé une demi-journée de sensibilisation à l'attention des exploitants de débits de boissons le jeudi 15 décembre 2022.

Après une présentation de l'accidentologie du département et un rappel des responsabilités pénales, les participants ont pu échanger avec les intervenants départementaux de sécurité routière et des membres de la coordination afin de réfléchir à des idées d'animations et d'ateliers.



Le vendredi 30 juin, la coordination sécurité routière organise une soirée de prévention à Mâcon avec notamment une distribution d'éthylotests.



MISE À L'HONNEUR DES BÉNÉVOLES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La préfecture de Saône-et-Loire a souhaité récompenser l'investissement de tous les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), lors d'une cérémonie en préfecture de Mâcon le 24 janvier.

En 2022, les IDSR ont animé **430 demi-journées d'actions de prévention** ayant permis la sensibilisation de **plus de 22 000 personnes**.

Parmi eux, Christian Panchot, Bernard Berthelot et Dominique Fleury ont reçu la médaille de la sécurité intérieure des mains de Louise Thin-Rouzaud, directrice de cabinet de préfet qui a salué leur engagement et leur travail de prévention depuis de nombreuses années.

Les trois médaillés font partie d'un groupe de cinq IDSR, qui animent une « action tribunal ». Ils reconstituent, devant divers publics, le déroulement du procès d'un conducteur ayant provoqué un grave accident de la route.

Cet accident, c'est celui vécu par Dominique Fleury, IDSR depuis plus de 10 ans. Il a été percuté par une voiture pendant qu'il travaillait comme éboueur à Mâcon et cet accident lui a causé la perte d'une jambe

Christian Panchot, est IDSR depuis 20 ans.

Son fils est décédé dans un accident de voiture. Il souhaite sensibiliser les jeunes aux dangers de l'alcool avec un message simple « *Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres* ».

Bernard Berthelot est IDSR depuis 15 ans. Retraité commandant fonctionnel de la police nationale et officier du ministère public. Lors de l'action Tribunal, il joue le rôle du Procureur de la République.

Un grand merci à tous les IDSR pour accompagner l'État dans la lutte contre l'insécurité routière.



BILAN 2022

L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE EN SAÔNE-ET-LOIRE (CHIFFRES PROVISOIRES)

Pour une meilleure représentativité, le bilan de l'accidentalité routière 2022 a été établi avec une double comparaison des données de 2021 (crise sanitaire) et de 2019 (avant la crise sanitaire). L'année classique de référence N-1 (2021) a en effet été impactée par des mesures sanitaires ayant contribué à faire baisser le trafic routier.

En Saône-et-Loire, en 2022, 32 accidents mortels se sont produits hors agglomération (65 %) et 17 accidents mortels en agglomération (35 %).

Si l'on observe une hausse du nombre de tués et de blessés en 2022 en comparaison avec 2021 et 2019, on constate une légère baisse du nombre d'accidents corporels en comparaison avec 2019 :

- **49 personnes ont perdu la vie sur les routes de Saône-et-Loire en 2022**, soit 16 décès de plus qu'en 2021 et 1 décès de plus qu'en 2019,
- **501 accidents corporels** ont été enregistrés en 2022 par les forces de l'ordre, chiffre en baisse de 3 % par rapport à l'année 2019 (soit 13 de moins), chiffre en augmentation de 7 % par rapport à 2021 (soit 34 de plus),
- **647 personnes blessées** en 2022, chiffre en augmentation de 6 % par rapport à 2019 et 2021 (613 blessés soit 35 de plus).

Force est de constater que le comportement des usagers est majoritairement responsable des accidents.

En 2022, les causes identifiées sont les suivantes (*pour une personne tuée, il peut y avoir plusieurs causes*) : 12 personnes décédées dans un accident à cause de la vitesse, 8 dans un accident impliquant une consommation d'alcool et 5 dans un accident lié à une consommation de stupéfiants.

Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, usagers de deux roues motorisé) paient un lourd tribut avec 19 tués en 2022 soit près de 40 %. Les seniors âgés de 65 ans et plus représentent aussi 40 % des personnes décédées en 2022 (20 tués). 20 % des personnes décédées avaient

entre 14 et 29 ans et 37 % entre 30 et 64 ans.

Cette situation particulièrement préoccupante fait l'objet d'une attention soutenue de l'ensemble des services et des partenaires (forces de l'ordre, service départemental d'incendie et de secours, préfecture, direction départementale des territoires et gestionnaires de voirie).

D'ores et déjà, les contrôles routiers ont été renforcés en Saône-et-Loire et le département est sillonné depuis le 15 février 2022 par plusieurs véhicules-radar à conduite externalisée.

De nombreuses actions de prévention sont organisées tout au long de l'année (établissements scolaires, centres de formations pour apprentis, collectivités, associations de personnes âgées...) pour sensibiliser le plus grand nombre aux risques routiers.

En 2022, la coordination sécurité routière de la direction départementale des territoires a participé à plus de 440 demi-journées d'actions de prévention et sensibilisé plus de 22 600 personnes en Saône-et-Loire.



[Le bilan complet de l'accidentologie 2022 en Saône-et-Loire](#)



ACTIONS À VENIR

DANS LES 3 PROCHAINS MOIS
QUELQUES EXEMPLES PARI MI PLUS DE 50 ACTIONS
PROGRAMMÉES

Pilotée par la direction départementale des territoires (DDT), la coordination sécurité routière participe à **plus de 50 actions de prévention** d'avril à juin, organisées sur l'ensemble du département, dans différents domaines et pour divers publics.

1 ^{er} et 2 AVRIL	Journées de sensibilisation des conducteurs de deux-roues motorisés au pôle moto à Sevrey.
2 AVRIL	Journée de sécurité moto « Roule cool » destinée aux conducteurs de deux-roues motorisés (ateliers de freinage, trajectoire et maniabilité) à Torcy.
24 AVRIL	Action de prévention destinée aux seniors à Mâcon.
5 MAI	Action de prévention au lycée Henri Parriat à Montceau-les-Mines.
10 et 11 MAI	Action de prévention au service pénitentiaire d'insertion et de probation.
22 et 23 MAI	Action de prévention au lycée Lamartine à Mâcon.
24 MAI	Action de prévention à la maison familiale et rurale du Clunisois.
25 MAI	Action de prévention à ENEDIS.
19 JUIN	Action de prévention au collège Jean Mermoz de Chauffailles.
26 JUIN	Forum des intervenants départementaux de sécurité routière.

DATES : 22 au 26 mai 2023

Journées « Sécurité Routière au travail » dans toute la France pour développer une culture partagée de la sécurité routière au travail et pour les employeurs l'occasion de réaffirmer leur engagement pour la sécurité de leurs collaborateurs sur la route en proposant des actions de sensibilisation au risque routier.

[TÉLÉCHARGER LE KIT NATIONAL](#)

Certimoov
pour aider les cyclistes et les motards
à choisir le meilleur casque

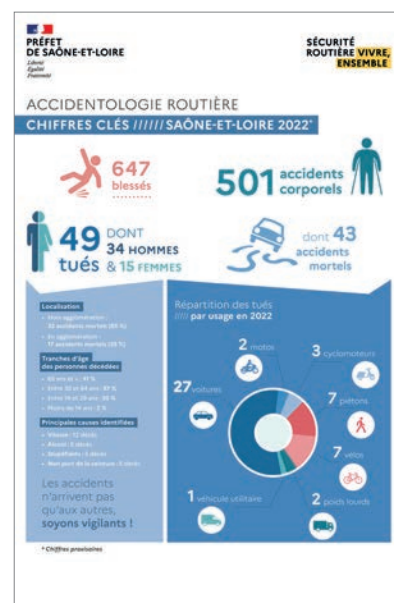
À L'AFFICHE

« ACCIDENTOLOGIE ROUTIÈRE 2022 »

Chiffres clés en Saône-et-Loire



[ZOOM SUR L'AFFICHE](#)



LE CHIFFRE : 74

Sept nouveaux bénévoles ont rejoint les rangs des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) de Saône-et-Loire, désormais au nombre de 74 ! Motivés et formés, ils n'ont pas hésité à animer des actions, accompagnés par des IDSR expérimentés.





**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires (DDT) de Saône-et-Loire
37 boulevard Henri Dunant - CS 80140 - 71040 Mâcon cedex

Directeur de publication :
Yves Séguy, préfet de Saône-et-Loire

Conception-réalisation :
DDT de Saône-et-Loire
Coordination sécurité routière et mission communication
Crédits photos DDT de Saône-et-Loire

www.saone-et-loire.gouv.fr



@Préfet71



@préfet71

Contact

Coordination sécurité routière
securite-routiere-71@saone-et-loire.gouv.fr
03 85 21 29 40